

MINISTRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES, QUI PRÉSIDAIT CES RÉUNIONS. LES INTÉRÊTS DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, LE POINT DE VUE DES ÉTATS-UNIS ET LES BESOINS DES AUTRES NATIONS INDÉPENDANTES DIFFÉRAIENT TELLEMENT QUE JE CONSIDÈRE L'ATTEINTE D'UN CONSENSUS COMME UNE GRANDE VICTOIRE. L'ANNONCE D'UN ÉCHEC TOTAL DES NÉGOCIATIONS DU GATT AURAIT NUIT CONSIDÉRABLEMENT À L'AVENIR DU COMMERCE MULTILATÉRAL, ET CERTAINEMENT, AUX CONDITIONS QUI INTERVIENNENT SUR LE MARCHÉ MONDIAL.

IL M'ARRIVE DE PENSER QU'UN GRAND NOMBRE DE GENS NE COMPRENNENT PAS TRÈS BIEN LA NATURE DE NOTRE APPUI AU GATT, EN TANT QUE CANADIENS. PAR EXEMPLE, CERTAINS PENSENT PEUT-ÊTRE QUE NOUS FAISONS PREUVE D'UN IDÉALISME SANS ESPOIR FACE AUX TRÈS DURES RÉALITÉS COMMERCIALES DU MONDE D'AUJOURD'HUI. JE NE CROIS PAS QUE CELA SOIT LE CAS. EN FAIT, JE PENSE QUE NOTRE POLITIQUE EST TRÈS RÉALISTE. NOUS SOMMES CONSCIENTS DE LA NÉCESSITÉ, À CERTAINS MOMENTS, D'ADOPTER DES MESURES PROTECTIONNISTES POUR PROTÉGER LES EMPLOIS CANADIENS. MAIS LE GATT A TOUJOURS ADMIS CE BESOIN. IL A TOUJOURS ADMIS LA NÉCESSITÉ D'INSTAURER DES MESURES DE PROTECTION TEMPORAIRES, POURVU QUE CERTAINES RÈGLES SOIENT RESPECTÉES, S'IL SURVIENT UNE AUGMENTATION EXTRAORDINAIRE DES IMPORTATIONS D'UN PRODUIT DONNÉ QUI MENACE L'EXISTENCE DE L'INDUSTRIE NATIONALE ET NOUS AVONS ADOPTÉ DE TELLES MESURES, PAR EXEMPLE, POUR FAIRE FACE AUX IMPORTATIONS DE VÊTEMENTS, DE CHAUSSURES ET DE VOITURES JAPONAISES. LE GATT OFFRE UN CADRE AU SEIN DUQUEL LES PAYS PEUVENT ADOPTER LES MESURES NÉCESSAIRES À LA PROTECTION DE LEURS INTÉRÊTS, MAIS SEULEMENT EN FAISANT DES COMPROMIS DANS D'AUTRES DOMAINES; CE CADRE SUPPOSE UNE DISCIPLINE DE SORTE QUE TOUS ET CHACUN NE